

## Club allié du Yacht Club de France

## Voiles de Légende 2025, plus de 40 voiliers pour une édition d'exception

Avec en prologue, l'arrivée à La Baule le 25 juillet des voiliers classiques disputant la « Coupe des 20 ans » et la dernière étape de la course Dartmouth – Camaret – La Baule, organisée par le Yacht Club Classique, cette 22e édition des Voiles de Légende va rassembler du 25 au 30 juillet plus de 40 voiliers pour trois jours de régates côtières suivies de parades dans la baie.

Parmi eux figurent des voiliers dessinés par certains des plus grands architectes navals des XIXe et XXe siècles comme le célèbre Pen Duick un plan de l'Ecossais William Fife III de 1898 et Blazing Star, le yawl bermudien de l'Américain John Gale Alden de 1928.

Au nombre des classiques plus que centenaires, figure Black Joke, le plus ancien bateau de plaisance navigant sous pavillon français ; une merveille de petit côtre aurique construit en 1890 au chantier F.D. Wilkinson à l'Est de Londres.

Il a désormais comme port d'attache Le Pouliguen.

Plusieurs des voiliers présents sont "protégés au titre des Monuments Historiques" comme aujourd'hui les quatre Pen Duick de l'Association Eric Tabarly, ou sont labellisés "Bateau d'Intérêt Patrimonial" B.I.P.

C'est le cas de Sheila, nouveau venu aux Voiles de légende, un plan de 1903 de l'artiste peintre et professeur d'art britannique Albert Strange. Adepte des canoés - yawls et des voiliers à déplacement léger, il en dessina quelque 150.

Construit et lancé en 1905 au chantier Robert Cain sur l'île de Man, en Ecosse, Sheila n'a jamais cessé de naviguer et a fêté ses 120 ans durant la Semaine du Golfe où elle navigue à présent.

Tous, qu'ils soient gréés en côtre aurique, sloop bermudien, yawl ou ketch, ont marqué leur époque et illustré l'histoire du yachting. Ils témoignent de la richesse de notre patrimoine de la plaisance et de la passion de leurs armateurs, auxquels le Yacht Club de La Baule et les Voiles de Légende aiment à rendre hommage chaque année à La Baule.

Les 27, 28 et 29 juillet, à l'issue des régates, la flotte des voiliers classiques paradera tout le long des plages de La Baule et de Pornichet avant d'être accueillie au son du Bagad dans le port du Pouliguen - La Baule tandis que les plus grandes unités rejoindront le port de Pornichet.

« Les talents s'affrontent en mer... L'art de vivre se partage à terre. »